

Musique et politique : recommandations électorales 2019

650'000 musiciennes et musiciens actifs en Suisse souhaitent que leurs préoccupations soient mieux représentées au Parlement fédéral. Nous permettez-vous de recommander votre élection ?

Nous nous permettons de vous demander de répondre à quelques questions relatives à nos préoccupations principales. Temps maximum requis : 10 minutes. Veuillez répondre par l'une des affirmations suivantes : "Oui" = 3 points ; "Plutôt oui" = 2 points ; "Plutôt non" = 1 point ; "Non" = 0 point ; "Je n'y ai pas encore pensé" = 0 point. Le nombre de points obtenus permet d'établir un classement des candidat-e-s.

Les résultats de cette enquête seront publiés à partir de la mi-septembre sur le site www.clap4culture.ch et mis à la disposition de tous les membres du Conseil Suisse de la Musique. Les médias seront également informés de ces résultats.

Un projet du Conseil Suisse de la Musique CSM & SONART – Association Suisse de Musique, soutenu par les institutions et associations suivantes :

Association Suisse des Ecoles de Musique ASEM ; Association suisse pour la promotion des chœurs d'enfants et de jeunes SKJF ; Coopérative suisse des artistes interprètes SIG ; Fédération Suisse Europa Cantat FSEC ; Helvetiarockt ; IFPI Suisse ; orchester.ch ; Union Suisse des artistes musiciens USDAM- le syndicat des musiciens ; SUISA ; SWISSPERFOM ; Société fédérale des orchestres – SFO.

1. La musique en tant que profession

Les musiciens vivent souvent d'une profession mixte, en partie employée, en partie à la pique. Il existe de nombreuses lacunes dans notre législation en matière de sécurité sociale qui désavantagent les praticiens de la culture et de la musique et leur permettent de passer à travers les mailles du filet. Soutenez-vous les efforts visant à combler ces lacunes et à mieux intégrer la profession musicale et ses particularités dans notre système social?

2. Musique et économie

L'économie créative devient de plus en plus importante. Dans ce contexte, une scène musicale vivante, également perçue à l'international, fait appel à des domaines tels que la promotion du lieu, la gastronomie, l'hôtellerie, etc. Le secteur de la musique et ses structures devraient donc également faire partie du développement économique. Soutenez-vous les initiatives qui rendront cela possible à l'avenir?

3. Art 67a Cst : Formation musicale

En 2012, le souverain adoptait, par quelque 73 pour cent des voix, l'arrêté fédéral à l'origine de la nouvelle disposition constitutionnelle no 67a. La mise en œuvre de certains aspects de cette disposition incombe au domaine de la culture. Partagez-vous le point de vue qu'une base légale est indispensable pour préciser et mettre en œuvre le volet de cette disposition constitutionnelle qui relève de la formation ?

4. Bénévolat dans le domaine de la musique

Le bénévolat est essentiel dans le domaine de la musique, de la scène musicale aux nombreux petits clubs, aux associations et aux clubs de musique amateur. Êtes-vous en faveur

d'un allègement fiscal pour les compensations provenant du bénévolat dans le secteur culturel?

5. Loi sur le droit d'auteur et politique numérique

La loi sur le droit d'auteur est l'un des piliers qui assure la subsistance économique des créatrices et des créateurs musicaux. La numérisation du marché de la musique lui confère un impact supplémentaire. Il est donc indispensable de défendre cette loi contre les interventions politiques qui cherchent à l'affaiblir et à le miner. Êtes-vous prêt-e à vous engager en faveur de la protection des droits des créatrices, créateurs, interprètes, productrices et producteurs ?

6. Politique des médias

En Suisse, les médias doivent constituer une plate-forme pour la création culturelle et musicale régionale et nationale. Cela fait partie intégrante de la fonction publique et devrait à l'avenir s'appliquer également aux stations privées et aux médias imprimés, du moins à ceux qui reçoivent de l'argent du service public des redevances. Êtes-vous d'accord?

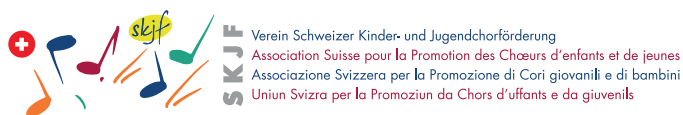
7. Promotion de la culture

La période de planification actuelle alloue 0,41 % du budget fédéral à la culture. Êtes-vous d'accord pour dire que c'est trop peu et que le cadre budgétaire pour le prochain message culturel 2021 - 2024 devrait être étendu?

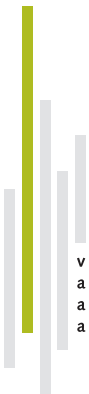
8. Moi et la musique

Jouez-vous d'un instrument, voulez-vous nous en dire plus sur votre relation à la musique?

Aarau, septembre 2019



Verband Schweizerischer Berufsorchester
Association Suisse des Orchestres Professionnels
Associazione Svizzera delle Orchestre Professionali

vms verband musikschulen schweiz
asem association suisse des écoles de musique
assm associazione svizzera delle scuole di musica
assm associaziun svizra da las scolas da musica

